

Annexe 2 au PV de la Réunion plénière 37

Plénière du 22 septembre 2014

Travail sur le projet institutionnel

Janine Berberat, présidente a.i.
Yves Perrot, membre du groupe de travail

Etat de la situation et du travail effectué

Janine Berberat

Remerciements

aux membres
au groupe de travail du projet institutionnel
à Monsieur Charles Chalverat
à ProSenectute Genève

Groupe de travail sur le projet institutionnel (GPI)

- Madeleine Bernasconi (Fegems)
- Anne Davoli (CSP)
- Anne-Claude Juillerat van der Linden (VIVA)
- Lydia Muller (Entrelacs)
- Christelle Perrier (CSP)
- Anne Winkelmann (Fegems)
- Janine Berberat (ProSenectute)
- Hans-Peter Graf (secrétaire)
- Raymond Jeanrenaud CdA)
- Cyrus Mechkat (FAAG)
- Etienne Membrez (CdA)
- Yves Perrot (CAD)

GPI

Principes et méthode de travail:

- Synthétiser tout en restant fidèle aux travaux des ateliers
- Prendre en compte le travail fait en 2011 à Troinex
- Identifier les attentes, les renoncements et les changements
- Proposer des objectifs

5

Retour sur la démarche et la méthodologie utilisée

Yves Perrot

Pourquoi cette démarche

- Un moment clé pour la PLATEFORME
- Permettre à chacun des membres de trouver sa place
- Passer à un mode fonctionnement adapté aux enjeux et au nombre de membres actuels

7

Le choix de la méthode

- Un intervenant externe, M. Charles Chalverat
- Le principe de l'évolution des organismes et institutions
- Une méthodologie qui associe les membres
- Référence aux textes déjà transmis
- Passer d'une organisation pionnière à une organisation intégrée

8

Résumé de la méthode

- Permettre à tous les membres de s'exprimer
- Travail en atelier (3)
- Mise en forme à partir de post-it sur un arbre représentant quatre niveau de compréhension
- Historicité, Institutionnel, Organisationnel, Relationnel

9

Résultats des ateliers

Yves Perrot

Historicité 1

- Partir du principe que la Plateforme est créée d'abord pour les associations membres et non pour les aînés.
- Réaffirmer les objectifs de nos statuts art.2.
- Optimiser les synergies entre les membres.
- Se connaître et se faire connaître, être un espace d'échanges et de réflexions critiques.
- Valoriser l'image et les potentiels de la personne âgée.
- Identifier les enjeux et problématiques du vieillissement.

11

Historicité 2

- Coordonner les forces et les expériences du terrain des membres.
- Contribuer à ce que les acteurs publics et privés tiennent mieux compte du vieillissement.
- Refléter la diversité des activités et des préoccupations des membres.
- Rassembler et coordonner les forces des membres de la Plateforme pour sensibiliser la population.
- Adopter comme un des principes de base l'importance de la communication entre les membres.

12

Institutionnel 1

- identifier, faire connaître et utiliser les apports réciproques des membres à la Plateforme et de la Plateforme aux membres.
- Définir les structures de décisions et le rôle des membres du Comité.
- Clarifier le statut des observateurs.
- Définir des critères d'adhésion.

13

Institutionnel 2

- Valoriser et dynamiser les activités des membres par la création de secteurs.
- Désigner démocratiquement les personnes et mieux définir leur rôle de représentation de la Plateforme tant au niveau de l'intérêt général que pour les membres.
- Respecter le pouvoir décisionnel des Plénières.

14

Organisationnel 1

- Développer la dimension de la mutualisation des ressources et des compétences.
- Maintenir le principe du parrainage par secteur.
- Adapter les statuts à l'évolution de la Plateforme.
- Développer un agenda électronique et/ou un Intranet.

15

Organisationnel 2

- Revoir l'organisation des Plénières :
 - Mieux structurées, plus de communications sur les commissions.
 - Présentations régulières de membres et de leurs activités.
 - Prévoir une pause au milieu des séances, pour les contacts.
- Prévoir régulièrement des recherches de fonds.
- Mettre en place une procédure de communication.
- Clarifier le rôle du secrétariat.

16

Relationnel 1

- Etablir des relais avec les média, les politiques et autres acteurs pouvant aider au rayonnement de la Plateforme.
- Maintenir un site Internet performant.
- Organiser des événements mettant en valeur les membres et leurs activités.

17

Relationnel 2

- Assurer un état de veille sur les projets et décisions politiques touchant les personnes âgées.
- Faire un rapport annuel pour les entités extérieures.

18

Bref échange sur la synthèse des ateliers

- Point de compréhension
- Manques qui apparaîtraient à ce stade

19

PLATEFORME
DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS
DE GENÈVE

Constat et propositions

Janine Berberat

Fondamentaux

Réaffirmation des objectifs statutaires

- Etre un lieu d'échanges et de rencontres entre les associations membres
- Promouvoir des actions et réaliser des projets dans l'intérêts des aînés
- Mettre en commun nos forces respectives pour soutenir des projets d'intérêt général
- Etre un organe de représentation des associations membres auprès des institutions et des autorités
- Etre consulté par des partenaires pour des thèmes touchant les aînés.

21

Fondamentaux (suite)

Mais....

La PLATEFORME est avant tout au service de ses associations membres.

Au travers d'elles, elle représente une force au service de la personne âgée.

22

Le hit parade des attentes

- Favoriser les échanges et les collaborations entre les membres
- Tenir compte des spécificités des membres (secteur d'activités et taille des associations)
- Définir le statut des observateurs
- Agir en toute transparence et collégialité
- Valoriser la communication
- Faire connaître et reconnaître à l'extérieur votre travail associatif

23

Favoriser les échanges et les collaborations.
Tenir compte des spécificités

- Prévoir des thèmes transversaux pour les plénières mettant en lien les activités et les préoccupations des membres.
- Organisation d'événements donnant une plus grande visibilité des membres et leur permettant une plus grande implication.
- Créer des secteurs d'activité (site Internet) et faire un lien avec le parrainage ou un responsable au sein du Comité.

24

Transparence et collégialité

- Appliquer les statuts en respectant le pouvoir de décision des plénières
- Meilleure visibilité du Comité
- Organisation du secrétariat
- Informations régulières sur les représentations extérieures et les travaux de nos commissions
- Valoriser l'écoute, accepter la controverse

25

Valoriser la communication

- A l'interne:
 - Site internet
 - Réactivation de l'intranet
 - Espace communications dans les Plénières
 - Créer des espaces de débats
- A l'externe :
 - Newletters
 - Site internet
 - Relations avec les médias

26

Faire connaître et reconnaître à l'extérieur le travail associatif

- Etablir un état de veille sur les projets et décisions politiques.
- Participer aux grands rendez-vous
- Communiquer avec les médias, les acteurs publics et privés.

27

...et les statuts?

... ils vont bien, merci aux fondateurs

Mais nous vous proposerons des modifications concernant notamment:

- les élections au Comité,
- le statut des observateurs,
- d'autres corrections cosmétiques.

Présentation à la Plénière de février 2015.

28

Conclusions

Les résultats de nos réflexions de juin 2014 sont en parfaite cohérence avec ceux d'avril 2011.

Ils reflètent:

- l'extension de la PLATEFORME et le besoin d'une autre forme de gouvernance,
- l'évolution du vieillissement de la population et les préoccupations qui en découlent,
- le besoin de se serrer les coudes pour être plus forts,
- la nécessité pour les membres de s'investir pour la PLATEFORME.

29

PLATEFORME
DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS
DE GENÈVE

Echange avec les membres

Janine Berberat, Yves Perrot
et les membres du GPI

PLATEFORME
DES ASSOCIATIONS D'AÎNÉS
DE GENÈVE

Merci pour votre attention